

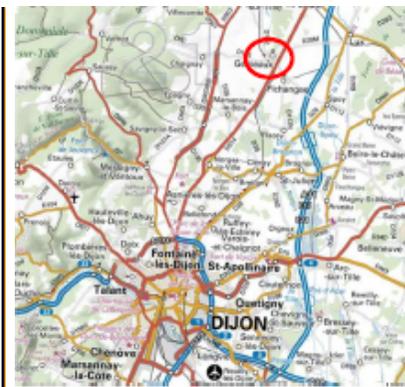
Commune de GEMEAUX

Particularités de la Commune :

Déclaration de projet n°1
Emportant mise en compatibilité du PLU

Commune de Côte d'Or
 15 km au Nord de Dijon
 1172 HA
 882 habitants en 2015

Proximité avec le grand bassin dijonnais
 Desserte routière et ferroviaire
 Attractivité du territoire
 Tissu économique diversifié



Le groupement :



MRAe
Maison Régionale d'Aide à l'Environnement

Demande de cas par cas sans évaluation environnementale



Dérogation du Préfet au titre de la constructibilité limitée



géoportail
 DE L'URBANISME

Standard CNIG 2014 - validation du GPU

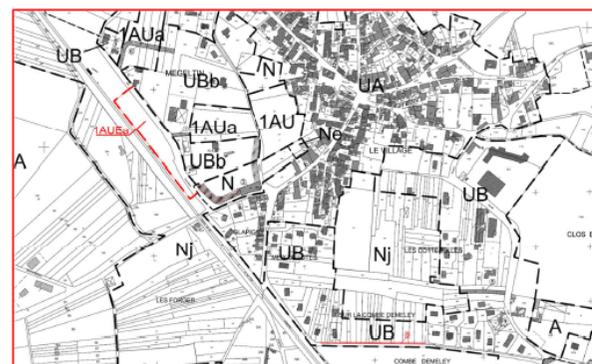
Dates clés :

Délibération de lancement : 20/10/2016
Délibération d'approbation : 26/10/2017

Les contours de la missions :

Réaliser une déclaration de projet emportant mise en compatibilité des pièces du PLU en vue de la création d'une zone d'activité et de la création accessoire d'un emplacement réservé pour faciliter le contournement du centre bourg par les véhicules.

Cette mise en compatibilité emporte modification des pièces du PLU : PADD, Règlement, orientations d'aménagement et de programmation, et plans graphiques.



Extrait du plan de zonage APRES mise en compatibilité

Principaux enjeux relevés :

Enjeux économiques
Enjeux urbains
Enjeux environnementaux



LEGENDE :

- Réservoir de biodiversité "Prairie et bocage"
- Site d'implantation du projet
- Barrière écologique (urbanisation, voie de chemin de fer)